

Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 8 avril 2013

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : SCARSI Claude, JACQUET Michel.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MANOUVRIER Alexis, BANA Philippe, PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12h depuis le siège de la FFHB. La réunion se tient par conférence téléphonique.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de sa précédente réunion du 28 février 2013.

Le Bureau Directeur, suite à la demande de Pascal BAUDE, Président de la Commission nationale d'organisation des compétitions, demande au Président de la FFHB d'engager des poursuites disciplinaires, au motif de comportement individuel et collectif non conforme aux principes et aux règles déontologiques applicables à la pratique du Handball et notamment de fraude dans l'établissement d'une feuille de match, à l'encontre :

- d'un joueur de Vedène susceptible d'avoir joué sous fausse licence et fausse identité le 21/10/2012 lors de la J5 de N3MP8 : M. Clément DEROUSSEAU,
- du capitaine de Vedène lors de ce match : M. Cédric REYNET,
- de l'officiel responsable de Vedène lors de ce match : M. Jean-Luc FRIGOUT-MERCIER,
- du chronométreur lors de ce match : M. Franck BASTIANELLI (en charge du remplissage de la FDME pour Vedène, club recevant),
- du club Vedène HB lui-même (présidé par Mme Estelle FRANCISOD-SAIAD).

Sur proposition de Claude SCARSI, Président de la Commission nationale des finances et du budget et en application de l'article 12.6 du règlement intérieur de la FFHB, le Bureau Directeur approuve la désignation de nouveaux membres suivants de la commission : Olivier HAYES et Pierre Michel FERRY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général